

26 juin 2012

12.352

Question Philippe Haeberli et Jean-Bernard Wälti

Centre de sénologie certifié

Le centre de sénologie prévu à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds doit être le centre régional de sénologie des cantons du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel.

Avant de démanteler idéologiquement un service actuellement implanté à Pourtalès et qui fonctionne très bien, le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner sur l'adhésion des cantons voisins au futur centre de sénologie et nous assurer que les cantons voisins nous enverront leurs patients.